

**MODIFICATIONS APPORTÉES AU SERVICE DE TRANSPORT EN COMMUN
INTERNE ET EXTERNE****Circuits 1, 2, 3, 6, 9, 11, 12, 14, 16, 20 et 50 Express**

Avis public est donné à tous les utilisateurs du transport en commun du territoire de la MRC de L'Assomption que le conseil de la MRC a présenté un avis de motion le 27 avril 2010, à l'effet qu'un règlement sera adopté pour modifier le service de transport en commun interne et externe sur les circuits 1, 2, 3, 6, 9, 11, 12, 14, 16, 20 Express et 50 Express. Ces modifications entreront en vigueur le **22 août 2010**. Les personnes intéressées pourront consulter les horaires sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.gortcr.info ainsi qu'aux hôtels de ville des municipalités et au bureau de la MRC de L'Assomption.

Circuit 1 :	Le trajet est modifié : ➤ De Valmont emprunte le boulevard L'Assomption vers l'est jusqu'à la rue des Rivières et revient par Basile-Routhier jusqu'à Valmont. Aucune modifications aux horaires des samedis et dimanches. <u>Du lundi au vendredi</u> ➤ Retour à l'horaire régulier (août 2009) .
Circuit 2	<u>Du lundi au vendredi</u> ➤ Presque tous les départs sont devancés entre 4 et 8 minutes dans les 2 directions Samedi et dimanche ➤ Presque tous les départs sont devancés entre 4 et 8 minutes dans les 2 directions.
Circuit 3	Aucune modification aux horaires des samedis et dimanches. <u>Du lundi au vendredi</u> ➤ Retour à l'horaire régulier (août 2009) .
Circuit 6	Le trajet est modifié : ➤ Ne passe plus par la rue Rosa mais continue sur Béram jusqu'à Robitaille.
Circuit 9	Aucune modification aux horaires des samedis et dimanches. <u>Du lundi au vendredi</u> ➤ Les départs 12 et 13 sont devancés de 5 minutes, les départs sont à 6 :47 et 7 :47 de la Place Repentigny au lieu de 6 :52 et 7 : 52.
Circuit 11	Le trajet est modifié : ➤ À Colbert & De la Paix en direction est le circuit continue sur Colbert pour aller sur Le Bourg-Neuf et se rend jusqu'à la rue Notre-Dame. Aucune modification aux horaires des samedis et dimanches. <u>Du lundi au vendredi</u> Retour à l'horaire régulier (août 2009).
Circuit 12	Le trajet est modifié : ➤ En direction est, après le Cégep, se rend maintenant jusqu'à Saint-Sulpice en empruntant la Montée St-Sulpice en direction Sud et la route 138 vers l'est et prend ensuite Landreville, Giguère, Émile et Forest pour revenir vers le Cégep par la route 138. <u>Du lundi au vendredi</u> ➤ En direction ouest (Place Repentigny) le départ 4 à 9 :25 du Cégep L'Assomption est retranché ; ➤ En direction ouest (Place Repentigny) les départs se font à partir de St-Sulpice (Landreville & Notre-Dame à 11 :13, 13 :13 et 15 :13.
Circuit 14	Le trajet est modifié : ➤ En direction est le circuit ne passe plus par les rues Gareau, Paré et du Lac mais à partir de l'Ange-Gardien Nord emprunte l'avenue Adhémar-Raynault et reprend son trajet sur l'Ange-Gardien Nord et en direction ouest ne passe pas par Adhémar-Raynault mais la route 343.
Circuit 16	Le trajet est modifié : ➤ Dans les 2 directions, le circuit se rend jusqu'à la route 343 et Montée Ste-Marie (prend l'Ange-Gardien Nord jusqu'à Adhémar-Raynault). <u>Du lundi au vendredi</u> ➤ En direction ouest les départs 4, 5 et 6 se font à partir de la route 343 / Montée Ste-Marie à 11 :14, 13 :14 et 15 :14.
Circuit 20	Ajout d'un départ à 15 h 20 du métro Radisson .
Circuit 50	Ce circuit devient maintenant permanent.